

CENTRE FRANCO-ÉGYPTIEN  
D'ÉTUDE DES TEMPLES DE  
KARNAK  
LOUQSOR (ÉGYPTE)  
USR 3172 du Cnrs



المركز المصري الفرنسي  
لدراسة معابد الكرنك  
الاقصر (مصر)

Extrait des *Cahiers de Karnak* 10, 1995.

*Avec l'aimable autorisation de Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE).  
Courtesy of Éditions Recherche sur les Civilisations (Adpf/MAEE)*



# MISE AU POINT SUR LES DIMENSIONS ET LA LOCALISATION DE LA CHAPELLE D'HATCHEPSOUT À KARNAK

Jean-François CARLOTTI

La monographie consacrée à *une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*<sup>1</sup>, par P. Lacau et H. Chevrier, fait aujourd'hui autorité. Cependant, si l'étude proprement égyptologique est amplement développée, l'étude architecturale laisse un sentiment d'inachèvement probablement dû au fait qu'il s'agit d'une publication posthume.

Ces quelques lignes n'ont pas la prétention de combler cette lacune, l'étude architecturale du monument reste à faire, mais simplement d'apporter un complément d'ordre technique. Nous proposerons, dans un premier temps, une évaluation de la longueur de l'édifice. Et dans un second temps, nous ferons le point sur la localisation du monument proposée par P. Lacau et H. Chevrier.

## I. LES DIMENSIONS DE LA CHAPELLE D'HATCHEPSOUT

L'assemblage des blocs de la chapelle, retrouvés pour la majorité d'entre eux en blocage et en fondation du III<sup>e</sup> pylône<sup>2</sup>, a permis à H. Chevrier de restituer avec plus ou moins de certitude la plupart des dimensions du monument<sup>3</sup> :

|   |                          |
|---|--------------------------|
| Largeur à la base du soubassement         | : 6,51 m.                |
| Longueur de la chapelle à l'axe des tores | : 15,02 m (restitution). |
| Longueur de l'antichambre                 | : 3,64 m.                |
| Longueur du sanctuaire <sup>4</sup>       | : 7,36 m (restitution).  |
| Hauteur de la façade ouest                | : 7,20 m.                |
| Hauteur des façades est, nord et sud      | : 5,77 m.                |
| Hauteur sous plafond                      | : 5,235 m.               |
| Épaisseur des murs sud et nord            | : 1,05 m.                |
| Épaisseur des murs est et ouest           | : 1,34 m.                |
| Hauteur du soubassement extérieur         | : 1,05 m.                |

---

1. P. Lacau, H. Chevrier, *Une chapelle d'Hatchepsout à Karnak*, Le Caire, 1977.

2. *Op. cit.*, p. xxv-xxvii.

3. *Op. cit.*, p. 31-32.

4. L'emploi du mot « sanctuaire », dans cet article comme dans la publication de P. Lacau et H. Chevrier, doit s'entendre comme la salle précédée de l'antichambre et non l'édifice dans son ensemble.

H. Chevrier a évalué la longueur du sanctuaire grâce à un travail sur son huitième registre. Le décor de ce registre est composé de vingt-quatre scènes d'offrandes réparties également sur chacun des grands côtés du sanctuaire<sup>5</sup>.

La largeur des scènes d'offrandes variant de 0,60 m à 0,66 m, H. Chevrier calcule, pour la longueur d'un côté composé de douze scènes, la valeur maximale de 7,92 m (12 x 0,66 m) et la valeur minimale de 7,20 m (12 x 0,60 m). Ne sachant pas combien il y avait de scènes de chaque dimension, il propose une moyenne, soit 7,36 m pour la longueur du sanctuaire, ce qui donne 15,02 m pour la longueur totale de la chapelle.

La valeur métrique de la coudée employée pour la construction de la chapelle a été facilement isolée, de nombreuses mesures donnant un multiple constant de coudées, nous l'évaluons, en accord avec H. Chevrier, à environ 0,525 m<sup>6</sup>.

Aussi, nous allons tenter d'affiner la longueur du sanctuaire, et donc de la chapelle, proposée par H. Chevrier. La méthodologie employée consiste à établir un tableau comparatif entre quatre types de dimensions restituées<sup>7</sup> :

- les dimensions internes du sanctuaire évaluées d'après :
  - A — les représentations du huitième registre,
  - B — la frise du soubassement de la deuxième assise ;
- les dimensions externes de la chapelle évaluées d'après :
  - C — la frise du soubassement de la première assise,
  - D — les représentations du premier registre.

La comparaison de chacune des hypothèses de restitution, obtenues d'après un nombre précis de motifs en fonction du type de représentation, doit permettre de proposer une ou deux hypothèses de restitution de la longueur du sanctuaire et donc de la longueur totale du monument.

#### A. LE HUITIÈME REGISTRE DU SANCTUAIRE

Le huitième registre est composé d'une série de vingt-quatre scènes d'offrandes, réparties également de part et d'autre du sanctuaire<sup>8</sup>. La variation des dimensions des scènes d'offrandes, observée par P. Lacau et H. Chevrier, est due à la présence ou non à l'arrière du Dieu d'une colonne de texte et aux dispositions particulières des scènes aux extrémités du registre.

P. Lacau et H. Chevrier estiment que la présence de la colonne de texte est fonction de la place disponible sur le bloc<sup>9</sup>. Cependant nous ne retiendrons pas cette hypothèse, nous pensons au contraire, pour des raisons de composition des scènes, qu'il existe une répartition logique.

La paroi nord est composée de quatre blocs (n<sup>os</sup> 238, 191, 180 et 254), sur lesquels on reconnaît trois scènes sans colonne et trois scènes avec colonne. La paroi sud est

5. *Op. cit.*, p. 32.

6. *Op. cit.*, p. 32.

7. Les dimensions, externes et en plan, du monument seront toujours données à l'axe des tores. Les cotes seront notées comme suit :

cotes en mètres (cotes restituées en mètres d'après la coudée adoptée)

cotes en coudées (cotes en modules)

8. *Op. cit.*, p. 379-386.

9. *Op. cit.*, p. 382, § 674.

composée de quatre blocs (n<sup>os</sup> 253, 232, 206 et 188), sur lesquels on reconnaît quatre scènes sans colonne et trois scènes avec colonne. On peut donc estimer que chaque registre était composé au minimum par quatre scènes sans colonne et huit avec colonne, et au maximum par neuf scènes sans colonne et trois avec colonne.

### *Les dimensions des scènes*

#### *Les scènes situées sur les blocs d'extrémités des parois du sanctuaire*

Trois blocs d'extrémités sont conservés (n<sup>os</sup> 238, 254 et 188) dont deux possèdent une représentation complète de la scène d'offrandes.

Les dimensions entre l'extrémité du bloc et la barre de séparation de la scène sont de :

Bloc n<sup>o</sup> 238 : 0,767 m ; Bloc n<sup>o</sup> 188 : 0,765 m.

La dimension moyenne des scènes d'extrémité du registre est donc de : 0,766 m en sachant que la première scène est sans colonne et la dernière avec colonne.

#### *Les scènes sans colonne à l'arrière du dieu*

Les dimensions des quatre scènes d'offrandes sans colonne à l'arrière du dieu sont :

Bloc n<sup>o</sup> 191 : 0,598 m ; Bloc n<sup>o</sup> 180 : 0,613 m ; Bloc n<sup>os</sup> 253/232 : 0,584 m ; Bloc n<sup>o</sup> 232 : 0,607 m.

La dimension moyenne des scènes d'offrandes sans colonne à l'arrière du dieu est donc de : 0,6005 m.

#### *Les scènes avec colonne à l'arrière du dieu*

Les dimensions des deux scènes d'offrandes avec colonnes à l'arrière du dieu sont :

Bloc n<sup>o</sup> 253 : 0,672 m ; Bloc n<sup>o</sup> 206 : 0,675 m.

La dimension moyenne des scènes d'offrandes avec colonne à l'arrière du dieu est donc de : 0,6735 m.

On obtient les dimensions suivantes :

| Nombre de scènes de chaque type* | Dimension scènes d'extrémité   | Dimension scènes sans colonne | Dimension scènes avec colonne | Longueur du sanctuaire | Valeur décimale approchée pour coudée 0,525 m | Longueur totale chapelle (+ 7,62 m) <sup>10</sup> | Valeur décimale approchée pour coudée 0,525 m |
|----------------------------------|--|-------------------------------|-------------------------------|------------------------|---|---|---|
| 4s + 8a                          | $(2 \times 0,765) + (3 \times 0,6005) + (7 \times 0,6735) = 8,045$ m |                               |                               | 8,045 m                | 15,32   | 15,665 m  | 29,83   |
| 5s + 7a                          | $(2 \times 0,765) + (4 \times 0,6005) + (6 \times 0,6735) = 7,973$ m |                               |                               | 7,973 m                | 15,18   | 15,593 m  | 29,70   |
| 6s + 6a                          | $(2 \times 0,765) + (5 \times 0,6005) + (5 \times 0,6735) = 7,900$ m |                               |                               | 7,900 m                | 15,04   | 15,520 m  | 29,56   |
| 7s + 5a                          | $(2 \times 0,765) + (6 \times 0,6005) + (4 \times 0,6735) = 7,827$ m |                               |                               | 7,827 m                | 14,90   | 15,447 m  | 29,42   |
| 8s + 4a                          | $(2 \times 0,765) + (7 \times 0,6005) + (3 \times 0,6735) = 7,754$ m |                               |                               | 7,754 m                | 14,76   | 15,374 m  | 29,28   |
| 9s + 3a                          | $(2 \times 0,765) + (8 \times 0,6005) + (2 \times 0,6735) = 7,681$ m |                               |                               | 7,681 m                | 14,63   | 15,301 m  | 29,14   |

\* x s + y a = x scènes sans colonne + y scènes avec colonnes.

10. Nous additionnons l'épaisseur des trois murs latéraux et la longueur de l'antichambre soit :  $(3 \times 1,32) + 3,65 = 7,62$  m (cotes relevées par l'auteur).

### *La disposition des scènes*

P. Lacau et H. Chevrier ont observé une alternance dans la décoration des scènes où deux combinaisons se succèdent régulièrement<sup>11</sup>.

Ces combinaisons concernent les coiffures du roi et d'Amon. En effet, lorsque le roi porte l'*ibès*, les plumes d'Amon sont serrées par un bandeau. Lorsque le roi porte le *némès*, les plumes d'Amon sortent du mortier.

P. Lacau et H. Chevrier observèrent également que le vêtement du roi changeait suivant les scènes mais ne trouvèrent ni alternance ni concordance régulières<sup>12</sup>. Or, cette concordance existe, le vêtement du roi alterne régulièrement et se trouve coordonné avec les coiffures. La combinaison est simplement inversée en fonction de la paroi où elle se situe, à savoir :

*Paroi nord* : lorsque le roi porte l'*ibès* et Amon a les plumes serrées par un bandeau, le roi porte le pagne à devanture triangulaire.

Lorsque le roi porte le *némès* et Amon a les plumes sortant du mortier, le roi porte la *shento*.

*Inversement, paroi sud* : lorsque le roi porte l'*ibès* et Amon a les plumes serrées dans un bandeau, le roi porte la *shento*.

Lorsque le roi porte le *némès* et Amon a les plumes sortant du mortier, le roi porte le pagne à devanture triangulaire.

Cependant, nous avons observé une exception à cette règle de combinaison des coiffures du roi et d'Amon, sur le bloc de l'extrémité ouest de la paroi sud (n° 188). En effet, alors que l'on attendait la combinaison bandeau/*ibès*, le roi porte en fait le *némès* et ceci est très reconnaissable, malgré le mauvais état du relief, grâce à l'oreille du roi qui est apparente lorsqu'il porte le *némès* et cachée lorsqu'il porte l'*ibès*. La suite des scènes s'organise de manière tout à fait « canoniale » en alternant coiffures et vêtements. S'agit-il d'une erreur du sculpteur ou d'une volonté délibérée de rompre l'alternance ? Nous ne trancherons pas car nous manquons encore de trop d'éléments.

Enfin, si nous sommes en accord avec la disposition des scènes proposée par P. Lacau pour la paroi sud, nous n'acceptons pas la position proposée pour le bloc n° 180 sur la paroi nord<sup>13</sup>. L'observation du lit d'attente des blocs n°s 191 et 180 nous a convaincu de leur disposition jointive. En effet, la disposition des queues-d'arondes concorde parfaitement sur les deux blocs (fig. 1), il est difficile d'admettre que ce soit une pure coïncidence et encore moins que l'emplacement des queues-d'arondes soit strictement identique sur trois blocs contigus.

Aussi, proposons-nous de déplacer le bloc n° 180 afin de le disposer de manière jointive avec le bloc n° 191, si bien que les scènes numérotées huit et neuf par P. Lacau se retrouvent respectivement à la sixième et septième place. Ce changement provoque simplement une inversion des scènes d'offrandes, déjà observée par ailleurs<sup>14</sup>, par rapport au panneau d'offrandes du cinquième registre de la paroi extérieure sud dont le huitième registre du sanctuaire est l'illustration<sup>15</sup>.

11. *Op. cit.*, p. 379-380.

12. *Op. cit.*, p. 380.

13. *Op. cit.*, p. 380, pl. 22.

14. *Op. cit.*, p. 382, § 674.

15. *Op. cit.*, p. 380, § 668 et p. 350, § 617, pl. 20, bloc n° 136.

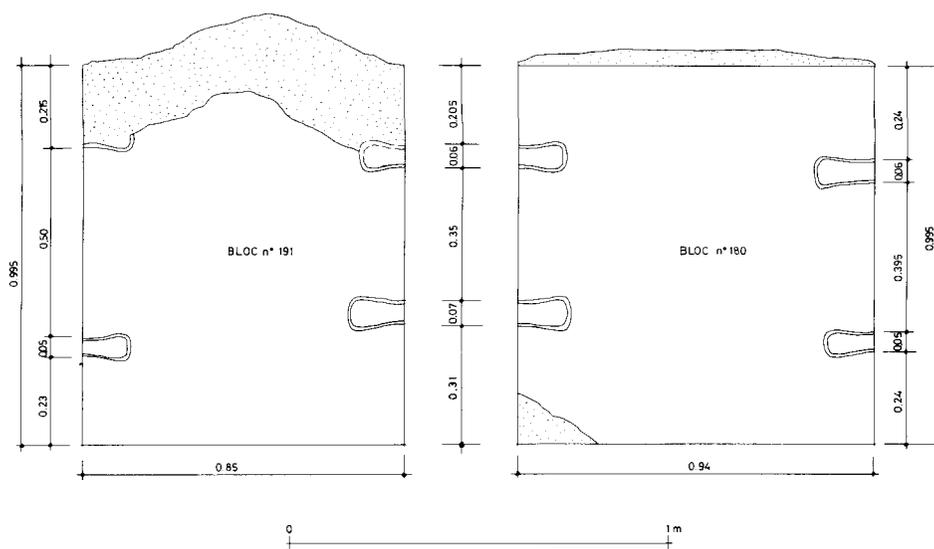


Fig. 1. — Position des queues-d'aronde sur le lit d'attente des blocs n<sup>os</sup> 191 et 180.

Nous aurions donc la nouvelle disposition suivante :

*Paroi nord du sanctuaire*

| Panneau d'offrandes<br>cinquième registre | Hypothèse P. Lacau*                  | Nouvelle hypothèse*                  |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|
| 1 Verser sur la table                     | 1 Donner la libation d'eau fraîche   | 1 Donner la libation d'eau fraîche   |
| 2 Offrande du rôti                        | 2 Offrande du rôti                   | 2 Offrande du rôti                   |
| 3 Table d'offrandes                       | 3 (Table d'offrandes)                | 3 (Table d'offrandes)                |
| 4 Vases- <i>mnsj</i> d'eau                | 4 (Vases- <i>mnsj</i> d'eau)         | 4 (10 Vases- <i>dšrt</i> d'eau)      |
| 5 Vases- <i>mtyt</i> d'eau                | 5 10 Vases- <i>mtyt</i> d'eau        | 5 10 Vases- <i>mtyt</i> d'eau        |
| 6 Vases- <i>dšrt</i> d'eau                | 6 (Vases- <i>dšrt</i> d'eau)         | 6 Pain- <i>š't</i>                   |
| 7 Natron- <i>bd</i>                       | 7 (Natron- <i>bd</i> )               | 7 Pain- <i>t-wr</i>                  |
| 8 Pain- <i>t-wr</i>                       | 8 Pain- <i>š't</i>                   | 8 (Vases- <i>mnsj</i> d'eau)         |
| 9 Pain- <i>š't</i>                        | 9 Pain- <i>t-wr</i>                  | 9 (Vases- <i>mtyt</i> d'eau)         |
| + 1 vase- <i>dšrt</i> d'eau               | 10 (10 vases- <i>dšrt</i> d'eau)     | 10 (Vases- <i>dšrt</i> d'eau)        |
| + 1 vase- <i>mtyt</i> d'eau               | 11 (10 vases- <i>mtyt</i> d'eau)     | 11 (Natron- <i>bd</i> )              |
| 10 Vase- <i>mtyt</i> de vin (du sud)      | 12 Vase- <i>mtyt</i> de vin (du sud) | 12 Vase- <i>mtyt</i> de vin (du sud) |

\* Les offrandes entre parenthèses sont restituées.

Sur la paroi sud du sanctuaire, la disposition des scènes d'offrandes (n<sup>os</sup> 12 à 24) est strictement identique dans chacun des cas.

La nouvelle répartition désorganise en partie la succession du panneau d'offrandes telle qu'elle apparaît au cinquième registre, mais permet cependant une plus grande cohérence du regroupement des scènes. En effet, la solution de P. Lacau, plus respectueuse de la succession des scènes du tableau d'offrandes du cinquième registre, n'est pas exempte d'incohérence comme le fait que les scènes n<sup>os</sup> 5 et 11 soient identiques<sup>16</sup>.

16. *Op. cit.*, p. 381, § 672 et p. 382, § 674.

De plus, la nouvelle hypothèse respecte l'alternance des coiffures et des vêtements. Enfin, la disposition des scènes avec et sans colonne à l'arrière du dieu devient cohérente et logique, dans l'hypothèse que nous confirmerons en fin d'étude (cf. *infra*, p. 149-150) d'une égalité en nombre entre les scènes avec et sans colonne à l'arrière du dieu.

### B. LA FRISE DU SOUBASSEMENT DU SANCTUAIRE

La frise de soubassement du sanctuaire est composée de corbeilles-*neb* surmontées chacune des signes *ânhk*, *djed* et *ouas*<sup>17</sup>. La frise de soubassement est composée, paroi nord de trois blocs (n<sup>os</sup> 116, 240 et 160), et paroi sud de deux blocs (n<sup>os</sup> 117 et 27).

Les blocs n<sup>os</sup> 116, 160, 117 et 27 sont des blocs d'extrémités avec retournement du bandeau décoratif d'encadrement, la largeur du bandeau d'encadrement est de :

Bloc n<sup>o</sup> 116 : 0,064 m ; Bloc n<sup>o</sup> 160 : 0,069 m ; Bloc n<sup>o</sup> 117 : 0,073 m ; Bloc n<sup>o</sup> 27 : 0,074 m.

La valeur moyenne est de : 0,07 m.

La valeur moyenne du motif composant la frise a été calculée comme suit :

| Numéro du bloc | Nombre de motifs | Dimension des motifs |
|----------------|------------------|----------------------|
| 116            | 3                | 0,896 m              |
| 240            | 3                | 0,897 m              |
| 160            | 3                | 0,876 m              |
| 117            | inexploitable    | —                    |
| 27             | 5                | 1,475 m              |
| Total          | 14               | 4,144 m              |

La valeur moyenne est de :  $4,144/14 = 0,296$  m.

Nous formulons donc les trois hypothèses suivantes pour la longueur du sanctuaire d'après la frise de corbeilles-*neb* :

| Nombre de motifs | Dimension des motifs | Dimension des bandeaux | Longueur totale de la frise                     | Valeur décimale approchée pour coudée 0,525 m | Longueur <sup>18</sup> totale du monument (+ 7,62 m) | Valeur décimale approchée pour coudée 0,525 m |
|------------------|----------------------|------------------------|---|---|--|---|
| 27               |                      |                        | $(27 \times 0,296) + (2 \times 0,07) = 8,132$ m | 15,48   | 15,752 m   | 30  |
| 26               |                      |                        | $(26 \times 0,296) + (2 \times 0,07) = 7,836$ m | 14,92   | 15,456 m   | 29,44   |
| 25               |                      |                        | $(25 \times 0,296) + (2 \times 0,07) = 7,540$ m | 14,36   | 15,160 m   | 28,87   |

### C. LA FRISE DU SOUBASSEMENT EXTÉRIEUR DU MONUMENT

Le soubassement extérieur du reposoir est composé d'un motif de décoration architectural représentant une enceinte à redans<sup>19</sup>.

Le soubassement de la façade sud est composé de huit blocs dont un bloc d'angle (n<sup>o</sup> 185) :

17. *Op. cit.*, p. 306-308, pl. 18.

18. Nous additionnons l'épaisseur des trois murs latéraux et la longueur de l'antichambre, soit :  $(3 \times 1,32) + 3,65 = 7,62$  m (cotes relevées par l'auteur).

19. *Op. cit.*, p. 33-35, pl. 4-5.

| Numéro du bloc | Nombre de motifs | Dimension des motifs |
|----------------|------------------|----------------------|
| 20             | 4                | 0,795 m              |
| 220            | 4                | 0,795 m              |
| 296            | 5                | 0,985 m              |
| 290            | 7                | 1,392 m              |
| 242            | 5                | 0,988 m              |
| 179            | 4                | 0,796 m              |
| 243            | 4                | 0,796 m              |
| 185            | 5                | 0,986 m              |
| <b>Total</b>   | <b>38</b>        | <b>7,533 m</b>       |

Le soubassement de la façade nord est composé de dix blocs dont un bloc d'angle (n° 230) :

| Numéro du bloc | Nombre de motifs | Dimension des motifs |
|----------------|------------------|----------------------|
| 221            | 5                | 0,957 m              |
| 241            | 4                | 0,795 m              |
| 97             | 6                | 1,057 m              |
| 33             | 3                | 0,599 m              |
| 229            | 6                | 1,212 m              |
| 294            | 2                | 0,395 m              |
| 270            | 3                | 0,589 m              |
| 225            | 9                | 1,774 m              |
| 298            | 1                | 0,195 m              |
| 230            | 5                | 0,937 m              |
| <b>Total</b>   | <b>44</b>        | <b>8,510 m</b>       |

La dimension moyenne du motif est donc de :  $(7,533 + 8,51) / (38 + 44) = 0,1956$  m.

Les largeurs des zones non décorées aux extrémités du soubassement, situées sous le tore d'angle, visibles sur les blocs n°s 185 et 230, devront être additionnées, mais on aura soin de retrancher auparavant la largeur du rebord du soubassement pour obtenir la longueur du monument à l'axe des tores, soit :  $0,048 + 2(0,172) - 2(0,09) = 0,212$  m.

Nous formulons donc les trois hypothèses suivantes pour la longueur du reposoir d'après la frise du soubassement extérieur :

| Nombre de motifs | Calcul de la dimension des motifs | Longueur totale du monument | Valeur décimale approchée pour coudée de 0,525 m |
|------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|
| 79               | $(79 \times 0,1956) + 0,212 =$    | 15,6644 m                   | 29,83  |
| 78               | $(78 \times 0,1956) + 0,212 =$    | 15,4688 m                   | 29,46  |
| 77               | $(77 \times 0,1956) + 0,212 =$    | 15,2732 m                   | 29,09  |

#### D. LE PREMIER REGISTRE EXTÉRIEUR DU MONUMENT

Le premier registre est composé de scènes représentant des Nils et des porteuses d'offrandes précédés d'une colonne de texte et, dans un seul cas particulier, de trois colonnes de texte<sup>20</sup>. En façade sud, les Nils et les porteuses d'offrandes représentent une

20. *Op. cit.*, p. 69-91, pl. 4-5.

série de sanctuaires et les nomes de Haute-Égypte (du 5<sup>e</sup> au 22<sup>e</sup> nome). En façade nord, les Nils et les porteuses d'offrandes représentent les nomes de Basse-Égypte (du 1<sup>er</sup> au 17<sup>e</sup> nome) et une série de *péhou*, à la fois de Haute et Basse-Égypte. Ce premier registre est composé des mêmes blocs que ceux formant le soubassement du reposoir.

Le premier registre de la façade sud est composé de huit blocs dont un bloc d'angle (n° 185) :

| Numéro du bloc | Nombre de scènes | Dimension des scènes |
|----------------|------------------|----------------------|
| 20             | 2                | 0,758 m              |
| 220            | 2                | 0,740 m              |
| 296            | 3                | 1,081 m              |
| 290            | 4                | 1,446 m              |
| 242            | 2                | 0,722 m              |
| 179            | 2                | 0,635 m              |
| 243            | 2                | 0,655 m              |
| 185            | 1                | 0,360 m              |
| <b>Total</b>   | <b>18</b>        | <b>6,397 m</b>       |

Le premier registre de la façade sud est composé de dix blocs dont un bloc d'angle (n° 230) :

| Numéro du bloc | Nombre de scènes | Dimension des scènes |
|----------------|------------------|----------------------|
| 221            | 2                | 0,733 m              |
| 241            | 2                | 0,722 m              |
| 97             | 3                | 1,080 m              |
| 33             | 1                | 0,372 m              |
| 229            | 2                | 0,712 m              |
| 294            | 1                | 0,363 m              |
| 270            | 1                | 0,350 m              |
| 225            | 5                | 1,803 m              |
| 298            | 1                | 0,369 m              |
| 230            | 1                | 0,358 m              |
| <b>Total</b>   | <b>19</b>        | <b>6,862 m</b>       |

La dimension moyenne des scènes est donc de :  $(6,397 + 6,862) / (18 + 19) = 0,358$  m.

En sachant que la première scène de la façade sud du monument, consacrée à Karnak, mesure avec ses trois colonnes de texte 0,594 m et que les bandeaux de décor latéraux occupent une largeur de 0,10 m et que le demi rayon du tore d'angle est de 0,09 m, nous devons donc additionner, aux scènes principales, la somme suivante, afin d'obtenir la dimension à l'axe des tores :

en façade sud :  $0,594 + 0,10 + (2 \times 0,09) = 0,874$  m,

en façade nord :  $(2 \times 0,10) + (2 \times 0,09) = 0,38$  m.

Nous formulons les trois hypothèses suivantes pour la longueur du reposoir d'après les scènes du premier registre :

Façade sud :

| Nombre de scènes* | Calcul de la dimension des scènes | Longueur totale du reposoir | Valeur décimale approchée pour coudée de 0,525 m |
|-------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|
| 42                | $(42 \times 0,358) + 0,874 =$     | 15,910 m                    | 30,30  |
| 41                | $(41 \times 0,358) + 0,874 =$     | 15,552 m                    | 29,62  |
| 40                | $(40 \times 0,358) + 0,874 =$     | 15,194 m                    | 28,94  |

\* La différence apparente du nombre des scènes entre la façade sud et nord, tient au fait que la première scène de la façade sud est prise en compte dans l'addition, à cause de sa composition particulière précédée de trois colonnes de texte. Mais le nombre de scènes est le même pour les deux façades, soit au total : 41, 42 ou 43 scènes.

Façade nord :

| Nombre de scènes* | Calcul de la dimension des scènes | Longueur totale du reposoir | Valeur décimale approchée pour coudée de 0,525 m |
|-------------------|-----------------------------------|-----------------------------|--|
| 43                | $(43 \times 0,358) + 0,38 =$      | 15,774 m                    | 30,04  |
| 42                | $(42 \times 0,358) + 0,38 =$      | 15,416 m                    | 29,36  |
| 41                | $(41 \times 0,358) + 0,38 =$      | 15,058 m                    | 28,68  |

\* La différence apparente du nombre des scènes entre la façade sud et nord, tient au fait que la première scène de la façade sud est prise en compte dans l'addition, à cause de sa composition particulière précédée de trois colonnes de texte. Mais le nombre de scènes est le même pour les deux façades, soit au total : 41, 42 ou 43 scènes.

### E. COMPARAISON DES RÉSULTATS OBTENUS

Tableau comparatif des résultats des quatre hypothèses de restitutions des décors et scènes

| Huitième registre intérieur | B Soubassement intérieur | C Premier registre extérieur | D Soubassement extérieur sud | D Soubassement extérieur nord | Écart valeurs extrêmes |
|-----------------------------|--------------------------|------------------------------|------------------------------|-------------------------------|------------------------|
| 1 15,665 m<br>(29,83)       | 1 15,752 m<br>(30)       | 1 15,664 m<br>(29,83)        | 1 15,91 m<br>(30,30)         | 1 15,774 m<br>(30,04)         | 0,246 m                |
| 2 15,593 m<br>(29,7)        |                          |                              |                              |                               |                        |
| 3 15,52 m<br>(29,56)        | 2 15,456 m<br>(29,44)    | 2 15,468 m<br>(29,46)        | 2 15,552 m<br>(29,62)        | 2 15,416 m<br>(29,36)         | 0,136 m                |
| 4 15,44 m<br>(29,42)        |                          |                              |                              |                               |                        |
| 5 15,374 m<br>(29,28)       |                          |                              |                              |                               |                        |
| 6 15,301 m<br>(29,14)       | 3 15,16 m<br>(28,87)     | 3 15,273 m<br>(29,09)        | 3 15,194 m<br>(28,94)        | 3 15,058 m<br>(28,68)         | 0,243 m                |

Au vu du tableau ci-dessus, nous retiendrons l'hypothèse médiane dont l'écart entre les valeurs extrêmes est le plus faible (0,136 m), la moyenne des valeurs médianes est de 15,475 m.

Cette valeur est très proche de 15,487 m soit vingt-neuf coudées et demie de 0,525 m. Nous la proposons donc comme dimension restituée de la longueur de l'édifice (pl. I, II, III et IV)<sup>21</sup>.

Comme nous l'avons déjà indiqué précédemment (cf. *supra*, p. 146), le huitième registre intérieur du sanctuaire doit être composé, probablement, d'un nombre égal de scènes avec et sans colonne à l'arrière du dieu, soit pour chaque paroi : six scènes avec colonne, six scènes sans colonne.

Avec la répartition suivante : paroi nord : les six premières scènes sans colonne, les six dernières avec colonne ; paroi sud : les trois premières scènes sans colonne, les trois suivantes avec colonne, les trois avant-dernières sans colonne et les trois dernières avec colonne (pl. IV).

21. Nous remercions P. Pasquet pour son aide lors de la réalisation des planches.

La frise du soubassement intérieur du sanctuaire comportera vingt-six fois le motif de la corbeille-*neb* surmontée des trois signes : *ânkh*, *djed* et *ouas*. La longueur du sanctuaire sera de : 7,875 m, soit : quinze coudées de 0,525 m (pl. IV).

La frise architecturale du soubassement extérieur du monument, représentant une enceinte à redans, sera composée de soixante-dix-huit redans (pl. IV).

Le premier registre extérieur comportera sur chacun de ses côtés, nord et sud, quarante-deux Nils et porteuses d'offrandes (pl. IV). On notera pour ce registre que le nombre total de Nils et de porteuses d'offrandes pour l'ensemble du monument, façades ouest et est comprises, s'élèvera à cent (pl. IV).

Enfin, nous avons constaté que les chiffres des dimensions internes du sanctuaire de la chapelle d'Hatchepsout correspondent exactement aux chiffres employés pour la mise en proportion des dimensions externes de la chapelle d'Amenhotep I<sup>er</sup> 22.

|          | <b>Chapelle d'Hatchepsout</b>                           | <b>Chapelle d'Amenhotep I<sup>er</sup></b>            |
|----------|---|---|
|          | Dimensions internes du sanctuaire<br>en coudées royales | Dimensions externes du reposoir<br>en petites coudées |
| Longueur | 15  | 15  |
| Largeur  | 8   | 8   |
| Hauteur  | 10  | 10  |

Nous sommes en présence d'une proportion absolument identique pour des espaces semblables, cette remarque est d'autant plus intéressante, qu'une hypothèse voudrait que la chapelle d'Hatchepsout ait remplacé la Chapelle d'albâtre d'Amenhotep I<sup>er</sup> 23.

## II — LA LOCALISATION DE LA CHAPELLE D'HATCHEPSOUT

Dans le cadre de l'étude épigraphique et architecturale de la partie centrale du temple d'Amon-Rê à Karnak, entreprise récemment sous la direction de N. Grimal, il nous a semblé qu'une mise au point, tant sur la conception architecturale que sur la localisation de la chapelle d'Hatchepsout, s'avérait nécessaire<sup>24</sup>.

L'hypothèse de localisation de la chapelle d'Hatchepsout de P. Lacau et H. Chevrier semble pouvoir être reconsidérée aussi bien d'un point de vue historique qu'architectural. En effet, ce problème de localisation a déjà été soulevé par plusieurs auteurs<sup>25</sup>, sans que l'on puisse, dans l'état actuel de nos connaissances, le résoudre. Nous espérons que les quelques données qui vont suivre clarifieront le problème.

22. Cf. *supra*, J.-F. Carlotti, « Contribution à l'étude métrologique de quelques monuments du temple d'Amon-Rê à Karnak » p. 65-125.

23. Voir à ce sujet C. Graindorge-Hereil, P. Martinez, « Karnak avant Karnak », *BSFE* 115, 1989, p. 36-64.

24. Voir à ce sujet L. Borchardt, *Zur Baugeschichte des Amonstempels von Karnak*, Leipzig, 1905, p. 17-21 ; P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, *RAPH* XXI, 1962, p. 128-149 ; G. Björkman, *Kings at Karnak*, Uppsala, 1971, p. 64-72 ; P. F. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, London & New York, 1988, p. 46-65.

25. Voir P. F. Dorman, *The Monuments of Senenmut*, London & New York, 1988, p. 61.

### A. QUELQUES ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE HISTORIQUE

P. Lacau et H. Chevrier placent la chapelle d'Hatchepsout au centre des salles d'offrandes de la reine<sup>26</sup> (pl. VI). Cette hypothèse est à première vue séduisante et « naturelle » puisqu'elle reprend l'emplacement qu'occupe actuellement la chapelle de Philippe Arrhidée, copie conforme du reposoir de Thoutmosis III ayant lui-même remplacé celui d'Hatchepsout.

Cette hypothèse cependant écarte plusieurs problèmes importants.

Premièrement, l'arrachement d'un mur en retour d'équerre, visible sur la paroi nord du mur d'Hatchepsout, actuellement reconstruit dans la salle sud du groupe nord des salles d'offrandes, et qui fut masqué par le contre-parement du déambulatoire nord appliqué par Thoutmosis III, démontre la préexistence de salles en enfilade à l'emplacement de la partie nord de l'actuel déambulatoire, salles dont la destruction était nécessaire pour l'installation du reposoir. Deuxièmement, cette hypothèse sous-entend que la chapelle a fait l'objet d'une seconde campagne de construction, il faut donc admettre dans ce cas, que le temple d'Amon-Rê a dû fonctionner sans reposoir principal un certain temps puisque les salles d'offrandes occupent l'emplacement présumé du portique du Moyen Empire et du reposoir de barque d'Amenhotep I<sup>er</sup> selon les dernières recherches<sup>27</sup>.

Enfin, cette hypothèse pose le problème de la cohérence des programmes architecturaux de la reine, le laps de temps entre les deux campagnes de construction étant très court, les salles d'offrandes sont datées de l'an dix-sept, le reposoir doit probablement être daté de la fin du règne de la reine, entre l'an dix-sept et l'an vingt, puisqu'elle n'a pas pu l'achever<sup>28</sup>. Pourquoi la reine aurait-elle détruit une partie d'un monument, au programme architectural ambitieux, alors qu'elle venait à peine de l'achever ?

### B. QUELQUES ÉLÉMENTS DE TECHNIQUE ARCHITECTURALE

#### *Le problème de l'édification proprement dite*

Même si, comme nous le mentionnions en première partie, une étude architecturale du monument reste à faire, il est désormais assuré que le monument a bien été édifié mais est resté inachevé sous le règne d'Hatchepsout.

L'hypothèse qui veut que ce monument aurait très bien pu être préparé sans être réellement construit est irrecevable au regard de la technique de décoration et de construction. En effet, comme l'ont bien montré P. Lacau et H. Chevrier, la majorité des blocs sont décorés d'une scène unique de manière à ce qu'il n'y ait pas de représentation « coupée » par un joint<sup>29</sup>, on aurait pu alors admettre que les blocs aient été décorés au sol avant montage. Cependant de nombreux autres blocs, à commencer par ceux de la première assise et de la dernière assise, montrent clairement que ces blocs ont été décorés une fois en place, puisque des scènes et des textes sont coupés par un joint, ce qui eut été impossible à réaliser au sol, ou au prix d'une complication extrême du travail. Cette

26. *Op. cit.*, p. 25, § 7-8, fig. 1.

27. C. Graindorge-Hereil, P. Martinez, « Karnak avant Karnak », *BSFE* 115, 1989, p. 36-64.

28. *Op. cit.*, p. 26, § 9 et P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, *RAPH* XXI, 1962, p. 125, n. 4.

29. *Op. cit.*, p. 5, § 13.

remarque est également valable pour les crampons en queue-d'aronde sur les lits d'attente des blocs. Enfin, la porte séparant le vestibule du sanctuaire, constituée de plusieurs blocs de granit noir appareillés de manière pseudo-isodome, porte un décor qui embrasse l'ensemble des registres<sup>30</sup> ; c'est pourquoi il est désormais acquis que le monument a bien été construit.

### ***Le problème de la couverture du monument***

P. Lacau et H. Chevrier n'ont pas retrouvé d'éléments de la couverture de la chapelle<sup>31</sup>. Or, les blocs architecturaux en quartzite sont peu nombreux à Karnak, actuellement plusieurs blocs architecturaux en quartzite sont entreposés sur une banquette à l'extrémité nord du dépôt lapidaire de la chapelle d'Hatchepsout (pl. VII-VIII). Ces blocs ne sont pas à proprement parler des blocs de couverture, cinq d'entre eux sont de forme carrée d'environ 1,10 m à 1,30 m de côté et d'une hauteur de 0,58 m à 0,64 m. Ils comportent un lit d'attente, un lit de pose et quatre faces de joint. Malgré cette dernière particularité, nous les identifions comme des éléments de couverture, car ils comportent sur leur face supérieure pour trois d'entre eux des rigoles que nous interprétons comme des rigoles d'évacuation d'eaux pluviales. Ces blocs pourraient fort bien prendre place aux angles du monument. Cependant, l'hypothèse reste fragile, car rien ne nous indique que ces rigoles n'ont pas été taillées postérieurement au règne d'Hatchepsout à la suite du emploi des blocs.

Enfin, selon une hypothèse de R. Vergnieux, les blocs en quartzite du socle du naos du sanctuaire caché de l'Akh-menou pourraient être les blocs remployés de la couverture de la chapelle d'Hatchepsout<sup>32</sup> (pl. IX). Cette hypothèse, au demeurant séduisante et possible<sup>33</sup>, impliquerait une proscription d'Hatchepsout précoce puisque l'Akh-menou date de l'an vingt-cinq du règne de Thoutmosis III seul<sup>34</sup>.

### ***La technique de construction du monument***

La chapelle d'Hatchepsout est, à notre connaissance, le seul exemple d'emploi du quartzite pour l'ensemble de la construction d'un monument, cette pierre étant réservée d'ordinaire à la statuaire<sup>35</sup>. De plus, la technique de construction en grand appareil pseudo-isodome à assises alternées, parpaing en boutisse et parpaing en panneresse, est exceptionnelle dans l'histoire de l'architecture égyptienne. Il s'agit du seul exemple d'emploi de cette technique au Nouvel Empire<sup>36</sup>, si l'on excepte la période amarnienne et l'emploi des talatates dont la technique similaire ne peut cependant pas soutenir la comparaison tant la différence de qualité stéréotomique est grande. Il faudra attendre la fin de la Basse Époque et l'arrivée des Grecs pour la voir réapparaître. Cette technique est d'autant plus étonnante que les parois latérales des repositoires de la barque sacrée en pierre dure (granit ou calcite) à la XVIII<sup>e</sup> dynastie sont constituées, en règle générale, de deux blocs monolithiques, et que l'extraction de blocs en quartzite de grandes dimensions n'était

30. Nous remercions L. Gabolde de nous avoir fait part de cette remarque.

31. *Op. cit.*, p. 258.

32. Nous remercions R. Vergnieux pour cette communication orale.

33. Nous avons vérifié le module et la hauteur des blocs, les hauteurs sont comprises entre 0,45 m et 0,60 m avec une constante à 0,58 m, la longueur et la largeur des blocs sont très variables ; ils ont probablement été retaillés.

34. P. Barguet, *Le temple d'Amon-Rê à Karnak*, RAPH XXI, 1962, p. 296.

35. T. De Putter, C. Karlshausen, *Les pierres utilisées dans la sculpture et l'architecture de l'Égypte pharaonique*, Bruxelles, 1992, p. 97-99.

36. *Op. cit.*, p. 5, § 12.

pas impossible à réaliser, l'exemple le plus connu étant le colosse d'Amenhotep III, devant le X<sup>e</sup> pylône à Karnak, qui atteignait près de vingt mètres de haut.

Si l'on admet l'appartenance à la chapelle, des blocs de couverture, entreposés sur les banquettes du musée de Plein Air, que nous avons décrits plus haut, elle devait alors se situer dans un espace « ouvert », car comment expliquer alors, la présence d'un système d'évacuation des eaux pluviales.

L'observation des deux blocs supérieurs d'angle de la façade ouest (blocs n<sup>os</sup> 320/321 et 167) permet de s'assurer du type d'encastrement de l'architrave<sup>37</sup>. En effet, la face sud du bloc n<sup>o</sup> 167 indique clairement, en lumière rasante, grâce à la décoration du boudin d'angle et la face inégalement ravalée du joint, la ligne d'affleurement d'une architrave (fig. 2).

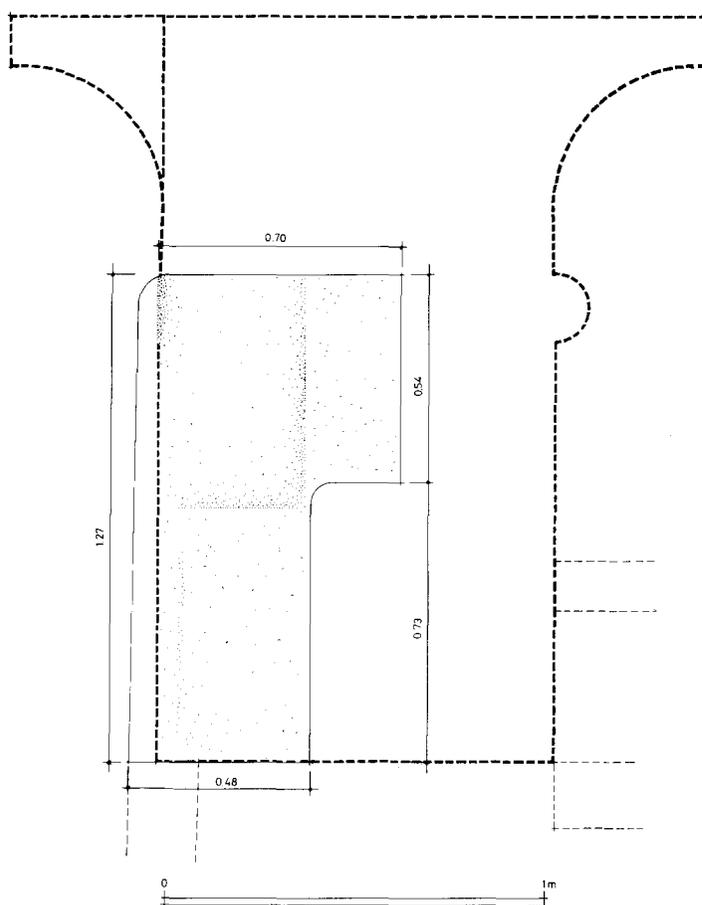


Fig. 2. — Joint sud du bloc n<sup>o</sup> 167.

Cependant, l'architrave qui s'encastrait à cet emplacement ne reposait que sur une moitié de sa largeur, l'autre partie étant en porte-à-faux. Cette disposition ne permet pas d'envisager le report de lourdes charges sur l'architrave comme le suppose l'hypothèse de P. Lacau et H. Chevrier.

37. Sur ces blocs, voir bloc n<sup>o</sup> 167 : *op. cit.*, p. 68, § 104, pl. 2, bloc n<sup>o</sup> 320/321. M. Azim, « Les travaux au IX<sup>e</sup> pylône de Karnak en 1978-1980 » et F. Le Saout, C. Traunecker, « Annexe épigraphique » *Karnak VII*, 1982, p. 27-28 et 71-73.

### *L'hypothèse de localisation de P. Lacau et H. Chevrier*

La configuration en façade de la chapelle incluse dans la partie centrale des salles d'offrandes n'a rien de « canonique »<sup>38</sup> et n'appartient à aucune typologie connue. On attendrait plutôt de part et d'autre du monument des portes et non des percements béants sur chacun de ses côtés. Ce qui semblerait indiquer que la façade de la chapelle ne pouvait être incluse au nu d'un mur puisque la présence de portes de part et d'autre est impossible à cause de la continuité de la décoration ; elle se trouve plutôt au centre d'un portique.

Enfin, les niveaux de sol de la cour du Moyen Empire et des salles d'Hatchepsout sont surélevés d'environ 0,80 m par rapport au niveau de la cour du VI<sup>e</sup> pylône. Or, si l'on accepte de localiser la chapelle d'Hatchepsout dans la partie centrale des salles d'offrandes, on doit également admettre qu'elle devait probablement se situer soit environ au même niveau que celles-ci, soit au niveau de la cour du VI<sup>e</sup> pylône. Dans ce dernier cas, choisi par P. Lacau et H. Chevrier, l'espace résiduel servant de déambuloire est insuffisant pour accueillir le développement d'une rampe ou d'un escalier permettant d'accéder aux niveaux des salles d'offrandes et de la cour du Moyen Empire<sup>39</sup>, car la chapelle d'Hatchepsout, contrairement à celle de Philippe Arrhidée, devait être traversée de part en part (pl. V).

Ainsi, en admettant que la chapelle se soit bien située au centre des salles d'offrandes, elle doit donc *obligatoirement* être, plus ou moins, au même niveau que celles-ci<sup>40</sup>. Si bien qu'une rampe ou un escalier devait permettre d'accéder du niveau de la cour du VI<sup>e</sup> pylône (+74,35 m) au niveau de la chapelle et de son déambuloire (env. +75,00 m). Cette hypothèse permettrait d'envisager que le portique de façade actuellement en avant du reposoir de barque de Philippe Arrhidée puisse être daté de l'époque d'Hatchepsout, car il permet, grâce à quelques degrés en façade ouest et une rampe sur le côté sud, d'accéder au niveau des salles d'offrandes.

Malheureusement, ce portique, dont le retour en équerre côté nord a été supprimé lors de la construction de l'actuel reposoir, venait s'appuyer contre le mur de façade ouest des salles d'offrandes en laissant au sud un espace trop exigü pour envisager un passage communiquant avec le déambuloire nord. La partie nord du mur ouest des salles d'offrandes venait donc nécessairement s'appuyer contre le mur nord de la chapelle alors en place, ce que n'autorise pas le décor continu de la chapelle d'Hatchepsout (fig. 3-4).

Ce portique doit donc être daté, probablement, de l'époque de Thoutmosis III. Le problème d'accès à la chapelle et au déambuloire reste dans ce cas entier, et on est en droit de s'interroger sur le moyen de franchir les 0,80 m séparant les deux niveaux (pl. V).

Ces observations techniques permettent de reconsidérer le problème de la localisation de la chapelle d'Hatchepsout.

### *C. RECONSIDÉRATION DE LA LOCALISATION DE LA CHAPELLE*

À la suite des remarques que nous venons de faire tant sur la chronologie des étapes que sur la technique de construction, nous estimons que :

38. Nous remercions L. Gabolde de nous avoir fait part de cette remarque.

39. Voir la restitution perspective d'H. Chevrier *op. cit.*, p. 29, fig. 2.

40. Actuellement le reposoir de Philippe Arrhidée est au niveau : +74,70 m.

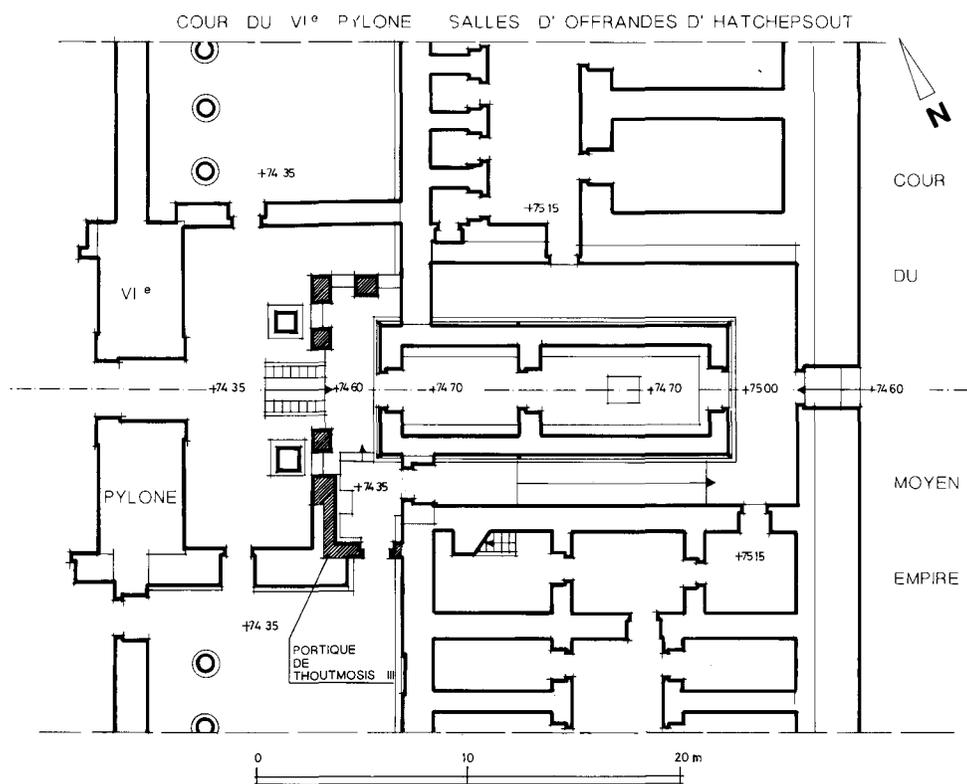


Fig. 3. — Essai de restitution de la partie centrale des salles d'offrandes d'Hatchepsout à la fin du règne de Thoutmosis III.

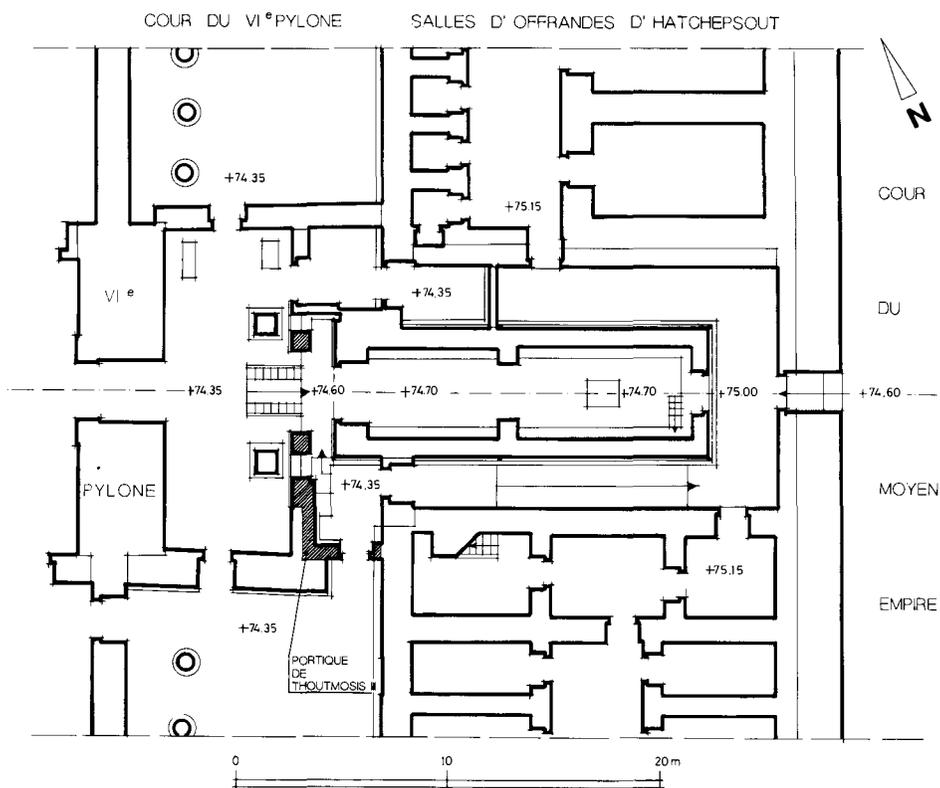


Fig. 4. — Essai de restitution de la partie centrale des salles d'offrandes d'Hatchepsout sous le règne de Philippe Arrhidée (état actuel).

1 — Si la chapelle a été remployée dans les monuments de Karnak, et ce dès Thoutmosis III, c'est qu'elle se trouvait probablement à proximité du temple d'Amon-Rê, et *a priori* à l'intérieur d'*Ipet-Sout*.

2 — La technique de construction et le matériau employé, tous deux exceptionnels, indiquent clairement que la chapelle occupait une *place privilégiée* à l'intérieur du temple. C'est pourquoi, elle doit se situer sur l'un des deux axes majeurs du temple d'Amon : soit l'axe sud-nord, soit l'axe ouest-est. Nous pensons, comme P. Lacau et H. Chevrier, qu'elle devait probablement se situer sur l'axe ouest-est, et de préférence, à l'intérieur d'*Ipet-Sout*<sup>41</sup>.

3 — À l'intérieur d'*Ipet-Sout*, seuls deux emplacements peuvent accueillir la chapelle d'Hatchepsout :

— le centre des salles d'offrandes de la reine, hypothèse de P. Lacau et H. Chevrier (pl. V) ;

— l'emplacement de l'actuel VI<sup>e</sup> pylône entre le V<sup>e</sup> pylône et les salles d'offrandes de la reine (pl. VI).

Aucun autre espace dans *Ipet-Sout* ne peut recevoir le reposoir de la reine. La cour du Moyen Empire et la *Ouadjyt* ne disposent pas d'espace suffisamment grand. La « cour de fêtes » de Thoutmosis II, en avant d'*Ipet-Sout*, pourrait éventuellement l'accueillir entre les obélisques de Thoutmosis II, malgré un espace latéral très étroit, environ 0,80 m de large sur chacun des côtés nord et sud du reposoir. Cependant, nous ne retiendrons pas cette dernière hypothèse, qui ne nous semble pas correspondre à la typologie architecturale du reposoir et bien que P. Barguet ait envisagé cette possibilité<sup>42</sup>.

Le nouvel emplacement proposé du reposoir de la reine semble contradictoire avec le « texte de la jeunesse » de Thoutmosis III, inscrit sur la paroi sud des salles d'Hatchepsout, qui mentionne à la fois, la « Chapelle rouge » et le VI<sup>e</sup> pylône<sup>43</sup>.

Cependant, architecturalement cette hypothèse est recevable. En effet, nous avons constaté que la hauteur de l'encastrement de l'architrave sur les côtés nord et sud de la chapelle correspondait exactement à la hauteur des colonnes de Thoutmosis I<sup>er</sup> (5,43 m à 5,44 m) si l'on pose la chapelle d'Hatchepsout sur un socle d'environ 0,19 m de haut (fig. 5).

De plus, cet emplacement en plein air justifierait les rigoles d'évacuation des eaux pluviales observées sur certains blocs de couverture que nous attribuons à la chapelle. Les problèmes des niveaux de sol seraient également réglés, la chapelle se trouvant en avant des salles d'offrandes (pl. VI).

#### D. CONCLUSIONS

Ainsi, la longueur proposée de la chapelle d'Hatchepsout nous permet, dans l'hypothèse d'une localisation de la chapelle au temple d'Amon-Rê à Karnak, sur l'axe ouest-est, à l'intérieur d'*Ipet-Sout*, d'affirmer que seuls deux emplacements sont possibles :

— le centre des salles d'offrandes de la reine ;

— l'espace compris entre le V<sup>e</sup> pylône et les salles d'offrandes de la reine.

41. *Op. cit.*, p. 25-26.

42. P. Barguet, « Karnak, métropole religieuse de l'Égypte », *Archeologia* n° 15, 1967, p. 61, n. 2.

43. PM. II (1972), p. 106 (328).

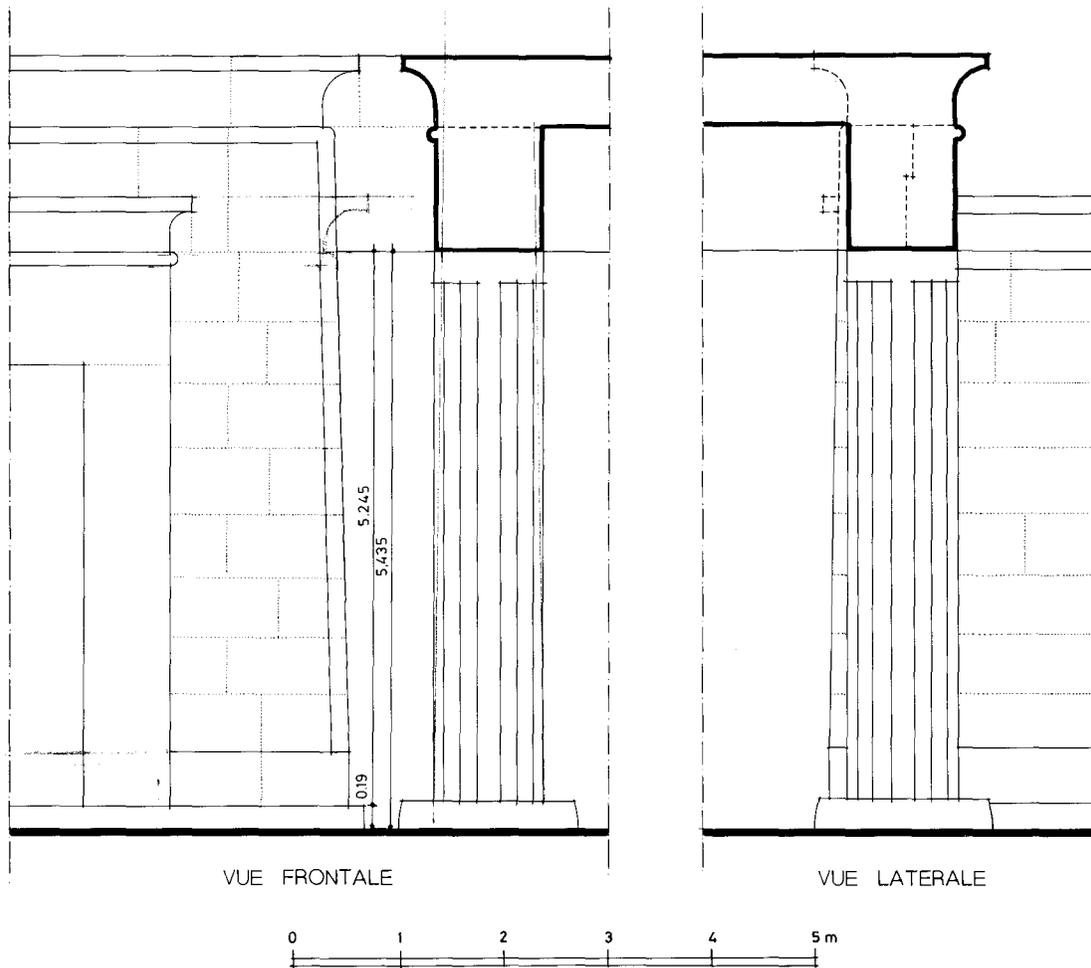


Fig. 5. — Encastrement du portique de Thoutmosis I<sup>er</sup> dans la façade ouest de la chapelle d'Hatchepsout.

Dans l'une ou l'autre hypothèse, nous constatons qu'il est nécessaire de détruire un espace préexistant :

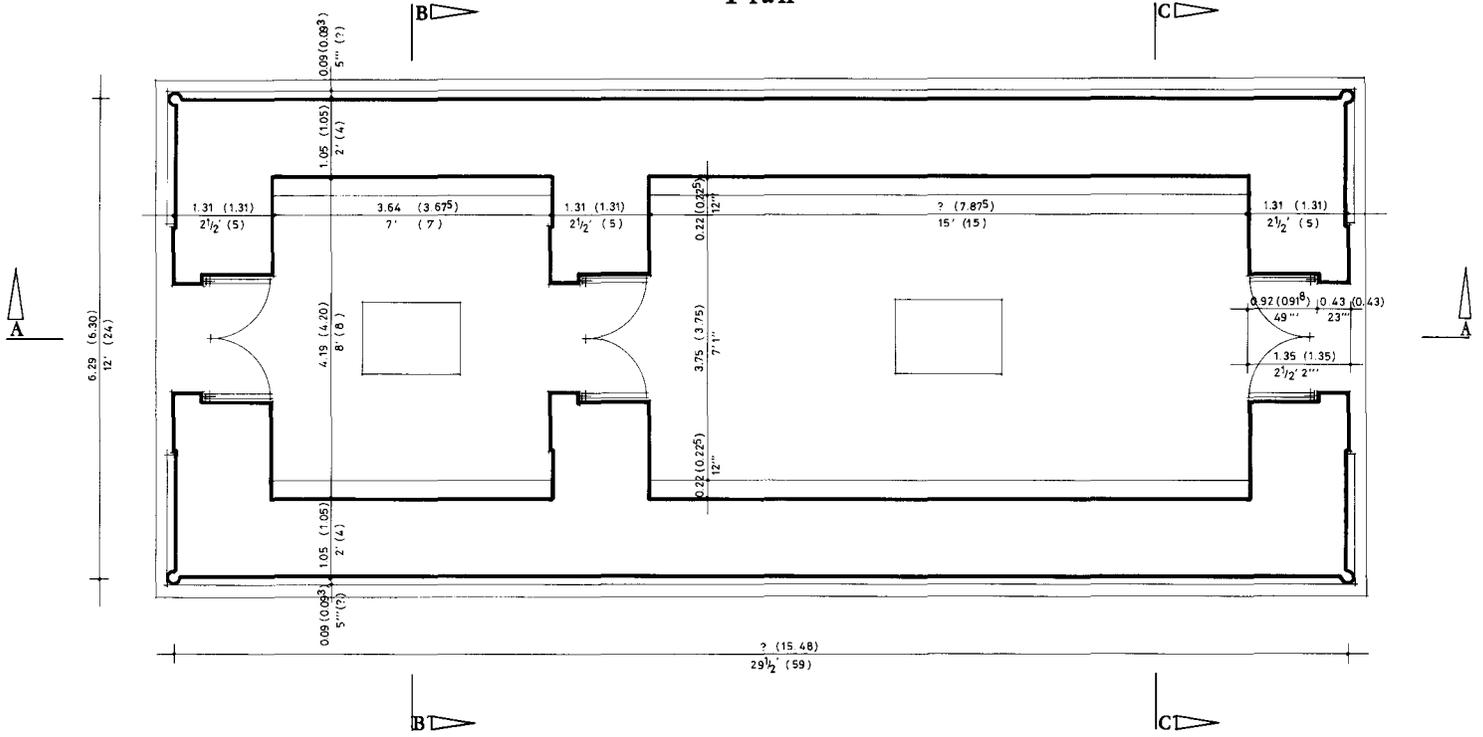
- soit l'espace central des salles d'offrandes dans le premier cas ;
- soit les monuments d'Amenhotep I<sup>er</sup> en avant du temple du Moyen Empire dans le second cas.

Dans ce dernier cas, nous nous rallions à l'hypothèse de C. Graindorge-Hereil, P. Martinez et L. Gabolde qui suggèrent que les constructions d'Amenhotep I<sup>er</sup> en avant du temple du Moyen Empire, comme le reposoir de barque en calcite, les niches d'offrandes, les chapelles sud et l'abattoir, ont été détruites par Hatchepsout afin d'installer ses salles d'offrandes<sup>44</sup>... et éventuellement son reposoir de barque.

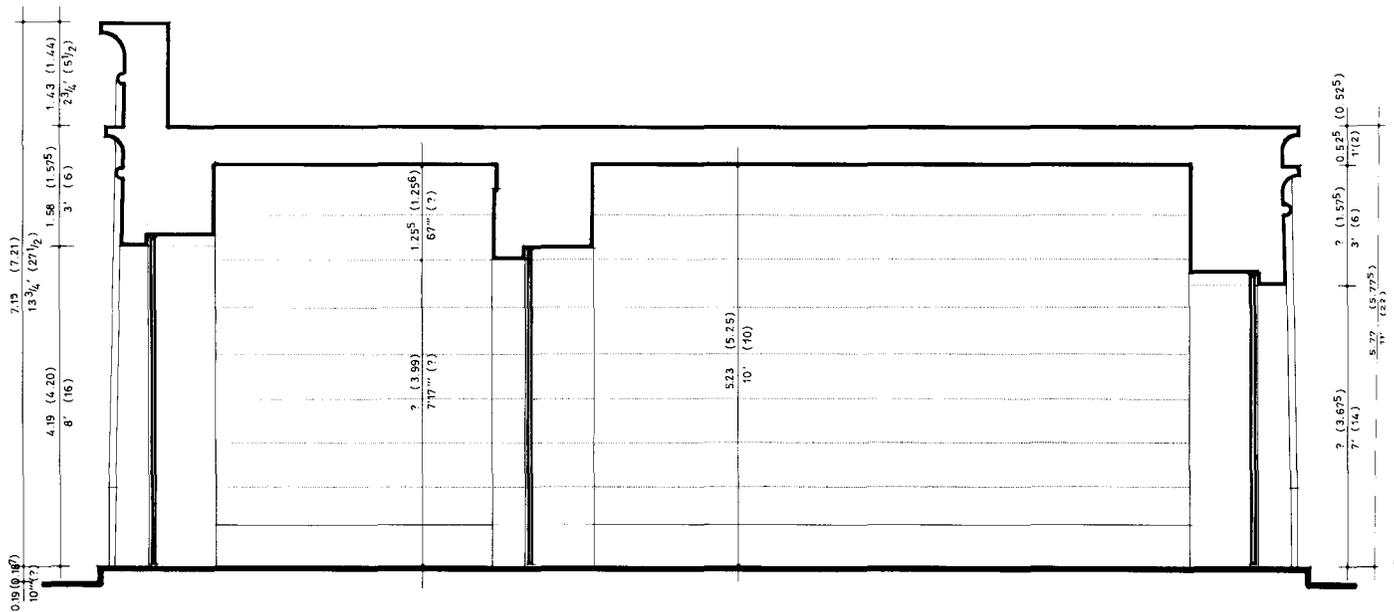
44. C. Graindorge-Hereil, P. Martinez, « Kamak avant Kamak », *BSFE* 115, 1989, p. 52-53.



Plan



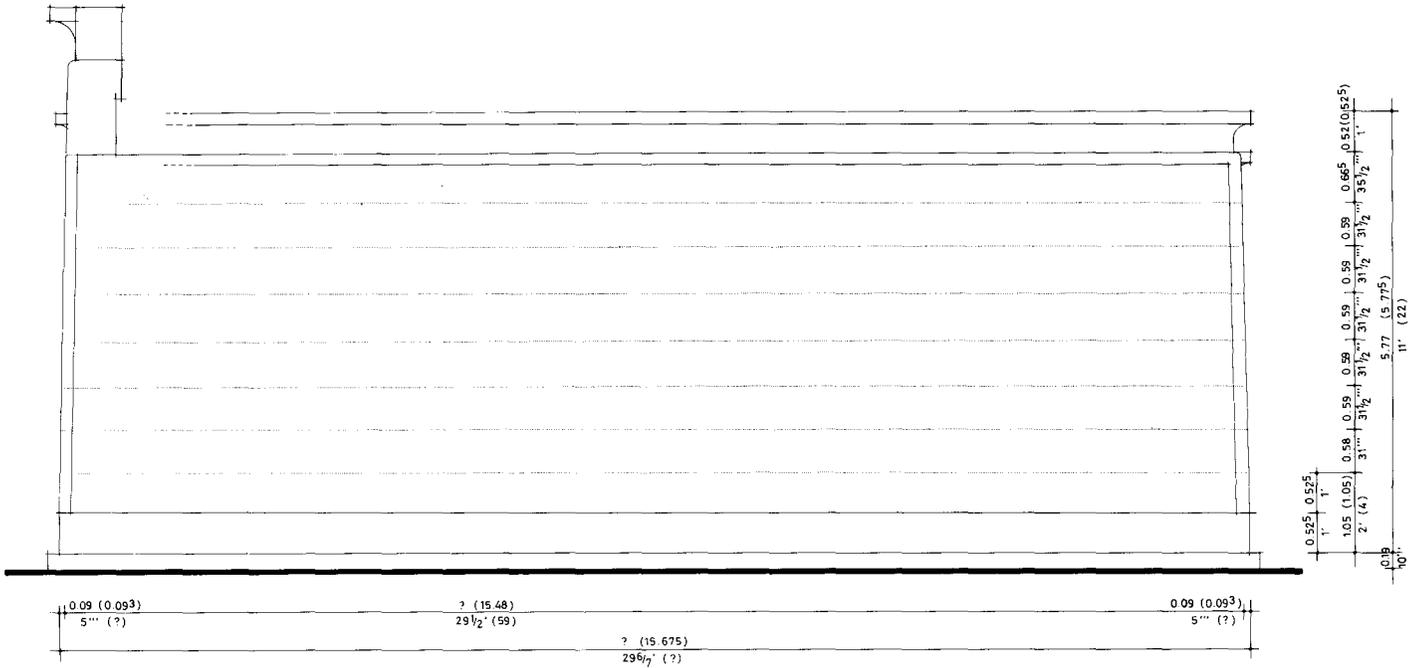
Coupe AA'



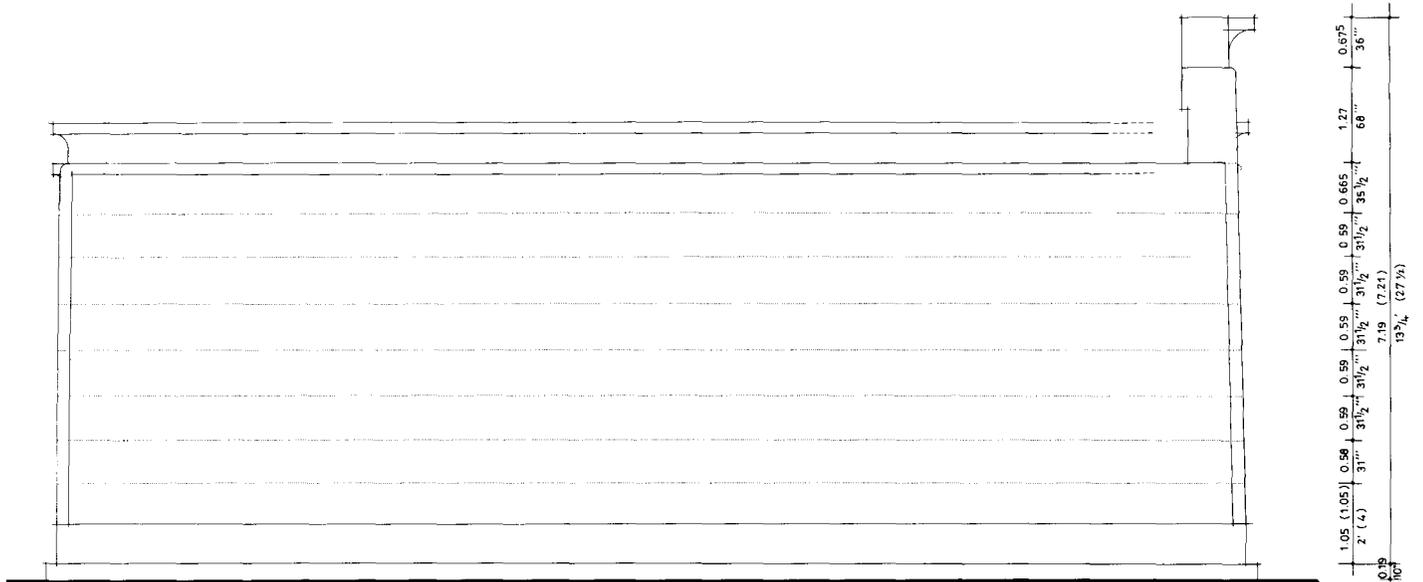
Chapelle d'Hatchepsout, plan et coupe AA'.



Élévation sud



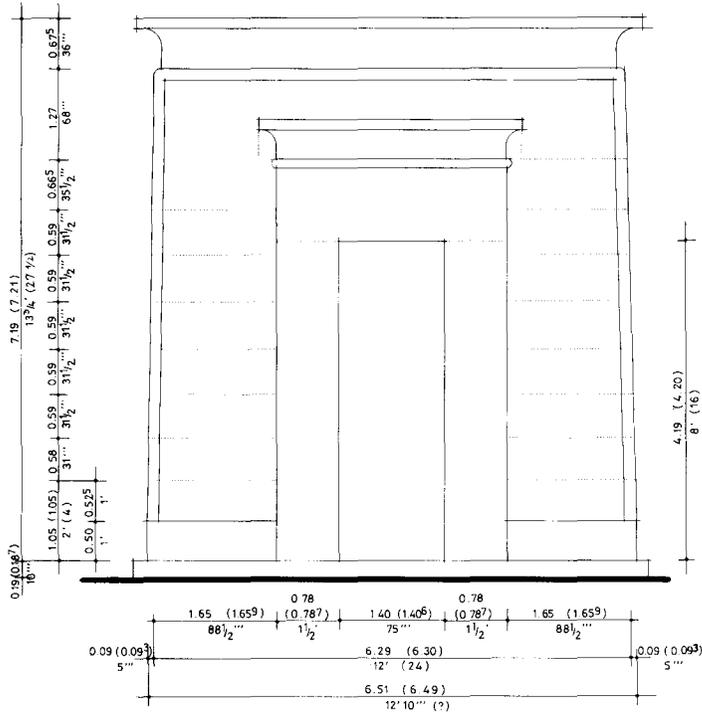
Élévation nord



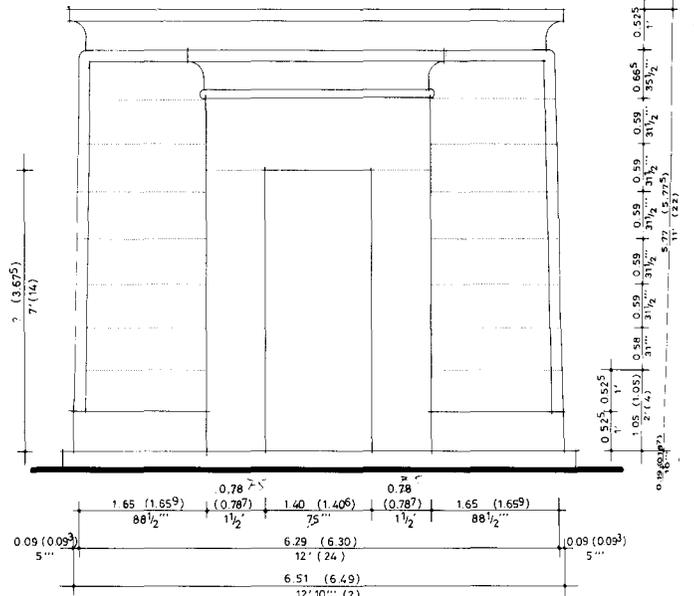
Chapelle d'Hatchepsout, élévations sud et nord.



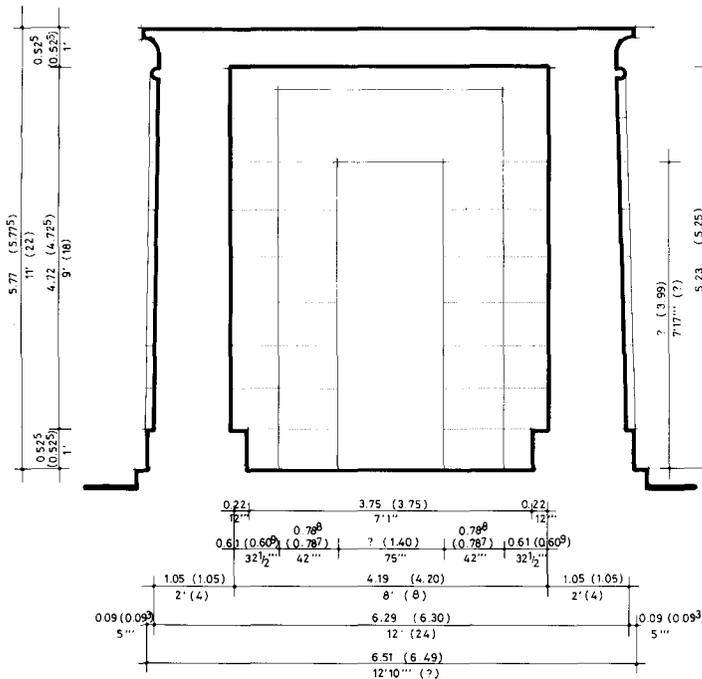
Élévation ouest



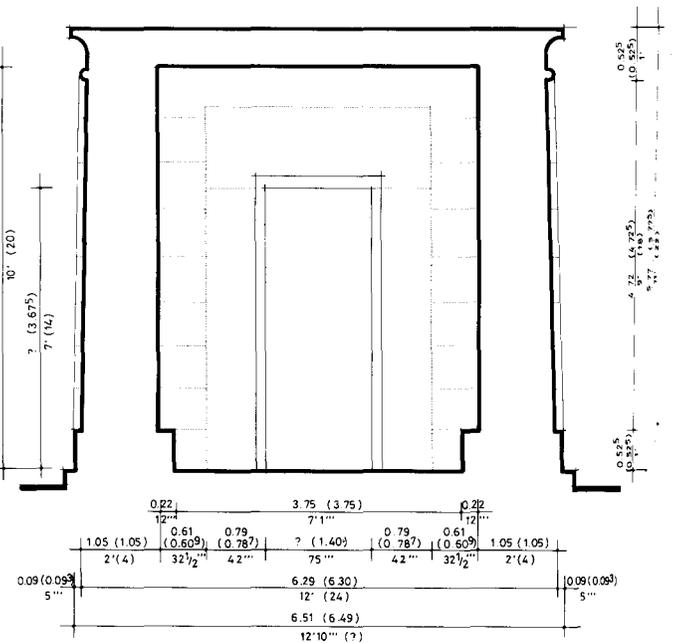
Élévation est



Coupe BB'



Coupe CC'

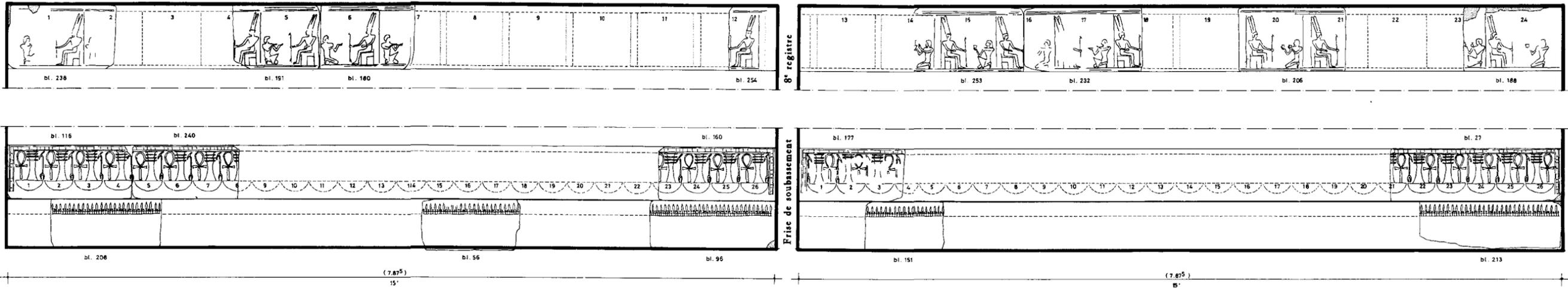


Chapelle d'Hatchepsout, élévations est et ouest, coupes BB' et CC'.

SANCTUAIRE

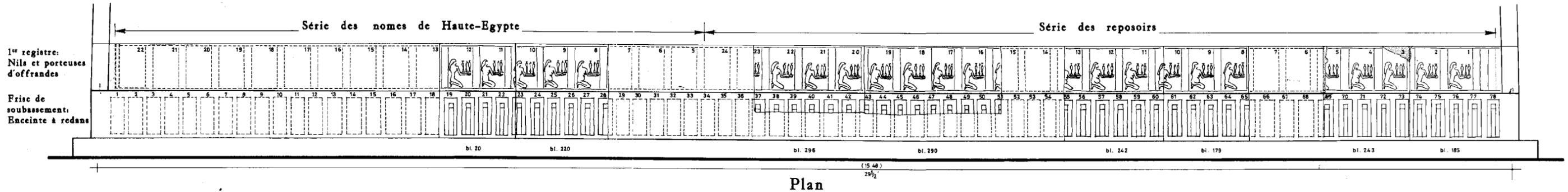
Paroi nord

Paroi sud

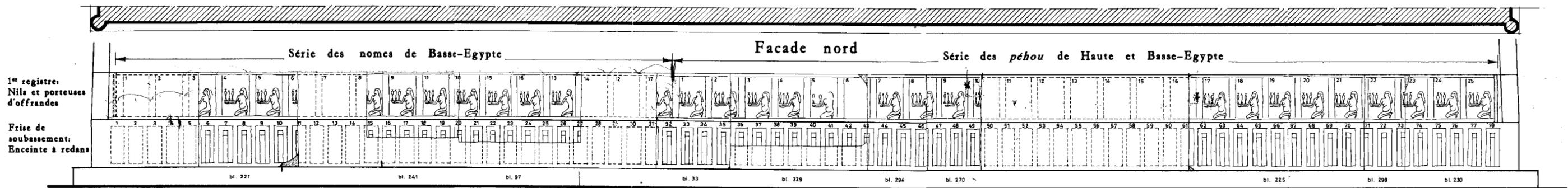


SOUBASSEMENT EXTERIEUR

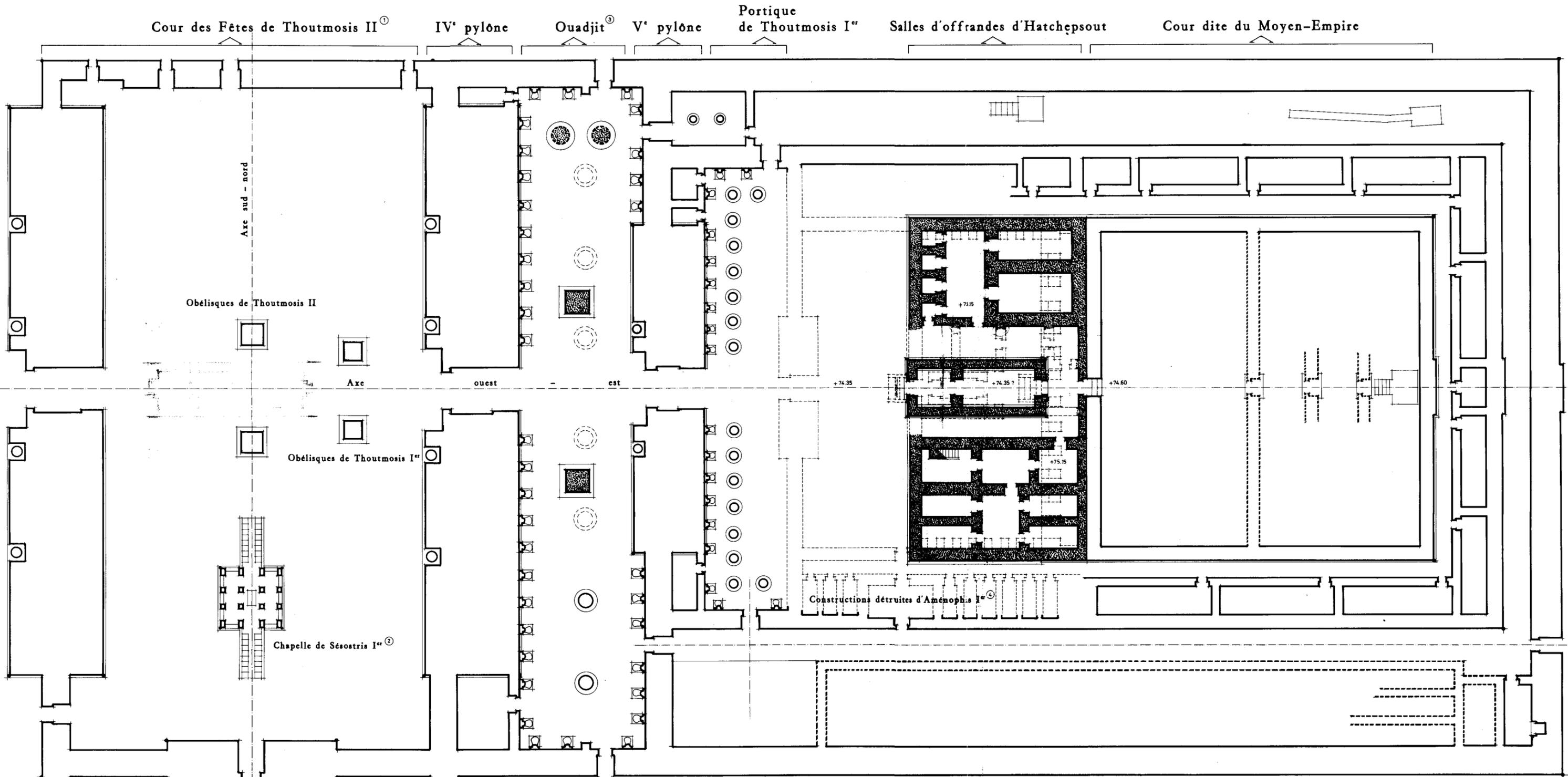
Facade sud



Plan



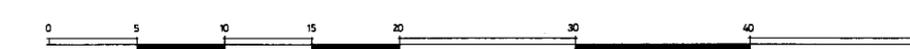
Chapelle d'Hatchepsout, sanctuaire et sousbassement extérieur.



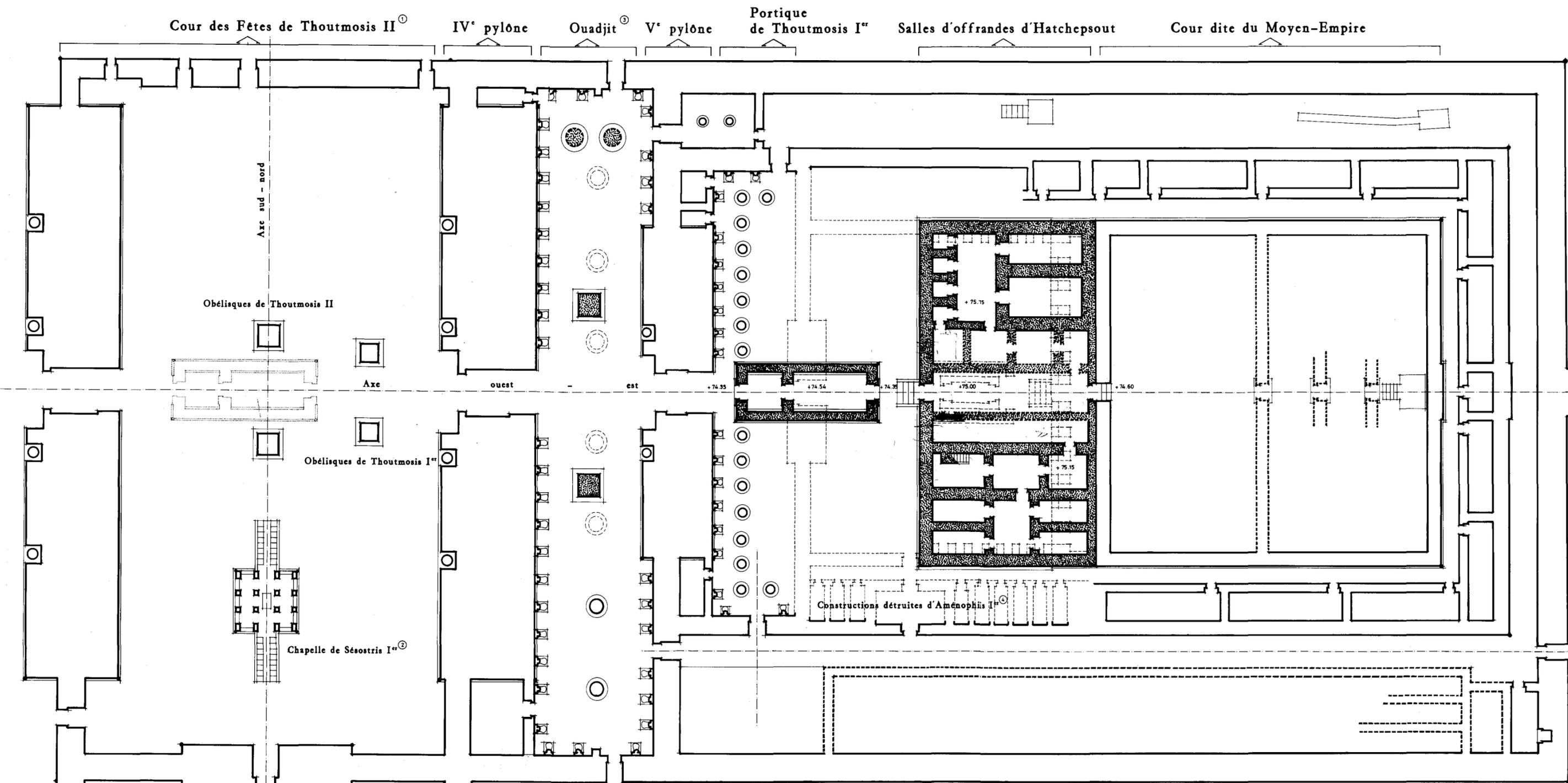
LEGENDE

- Constructions préexistantes
- Constructions d'Hatchepsout
- Constructions détruites par Hatchepsout
- Hypothèse de restitution des constructions préexistantes
- Hypothèse de restitution des constructions d'Hatchepsout
- Hypothèse de restitution des constructions détruites par Hatchepsout

- ① Hypothèse de restitution d'après L. GABOLDE, *La Cour des Fêtes de Thoutmosis II, Karnak IX*, 1993, p. 1-100.
- ② Hypothèse de localisation d'après les travaux récents de C. VAN-SICLEN III Junior et F. LARCHÉ.
- ③ Hypothèse de restitution de la partie nord de la Ouadjit d'après V. GABOLDE-NOYÈRE, *Le Temple d'Amon-Ré à Karnak*, Diplôme d'architecte, Paris-la-Défense, 1986, inédit.
- ④ Hypothèse de restitution d'après C. GRANDORGE, P. MARTINEZ, « Karnak avant Karnak », *BSFE* 115, 1989, p. 36-64.



Essai de restitution du temple d'Amon-Ré à la fin du règne d'Hatchepsout.  
Hypothèse de localisation de la chapelle d'Hatchepsout de P. Lacau et H. Chevrier.



Cour des Fêtes de Thoutmosis II<sup>①</sup>    IV<sup>e</sup> pylône    Ouadjit<sup>③</sup>    V<sup>e</sup> pylône    Portique de Thoutmosis I<sup>er</sup>    Salles d'offrandes d'Hatchepsout    Cour dite du Moyen-Empire

Obélisques de Thoutmosis II

Obélisques de Thoutmosis I<sup>er</sup>

Chapelle de Sésostris I<sup>er</sup><sup>②</sup>

Constructions détruites d'Aménophis I<sup>er</sup><sup>④</sup>

LEGENDE

- Constructions préexistantes
- Constructions d'Hatchepsout
- Constructions détruites par Hatchepsout
- Hypothèse de restitution des constructions préexistantes
- Hypothèse de restitution des constructions d'Hatchepsout
- Autre hypothèse de localisation de la chapelle

- ① Hypothèse de restitution d'après L. GABOLDE, *La Cour des Fêtes de Thoutmosis II, Karnak IX*, 1993, p. 1-100.
- ② Hypothèse de localisation d'après les travaux récents de C. VAN-SICLEN III Junior et F. LARCHÉ.
- ③ Hypothèse de restitution de la partie nord de la Ouadjit d'après V. GABOLDE-NOYÈRE, *Le Temple d'Amon-Rê à Karnak*, Diplôme d'architecte, Paris-la-Défense, 1986, inédit.
- ④ Hypothèse de restitution d'après C. GRAINDORGE, P. MARTINEZ, « Karnak avant Karnak », *BSFE* 115, 1989, p. 36-64.



Essai de restitution du temple d'Amon-Rê à la fin du règne d'Hatchepsout.  
Nouvelle hypothèse de localisation de la chapelle d'Hatchepsout.



a. Vue générale de la banquette regroupant les blocs anépigraphes.



b. Blocs avec rigole d'évacuation des eaux pluviales (?).

Blocs anépigraphes en quartzite entreposés sur la banquette nord du musée de Plein Air.



a. Blocs avec rigole d'évacuation des eaux pluviales (?).



b. Bloc avec départ d'une rigole d'évacuation des eaux pluviales (?).

Blocs anépigraphes en quartzite entreposés sur la banquette nord du musée de Plein Air.



a. Vue de dessus.



b. Vue frontale.

Dalles du socle en quartzite du naos du sanctuaire caché de l'Akh-menou pouvant avoir constitué des éléments de la couverture de la chapelle d'Hatchepsout.